



COMMUNICATIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 4, 11, 18 et 25 janvier, 1^{er}, 8 et 15 février 2021

Permis de construire / démolition

- Création d'un appartement et d'un studio dans la ferme existante et aménagement d'une piscine extérieure, parcelles 13 et 14, impasse Docteur-Tissot 1
- Extension du hangar agricole et création d'un accès, parcelles 28 et 353, route de Saint-Denis 22

A pris acte :

- de la date d'installation des autorités fixée au mardi 23 mars 2021 par la préfecture
- du prochain déménagement de l'office postal de Cossonay à la route de Morges 11
- du résultat du contrôle de vitesse du 9.12.2020 à la route de Cottens (282 véhicules contrôlés, 14 conducteurs dénoncés)
- de l'expédition certifiée conforme des actes de division de bien-fonds, d'échange et de constitution de servitude de restriction au droit à bâtir concernant les parcelles 48 et 338
- de la résiliation par le SDIS Venoge du bail du local du battoir utilisé par le DAP de Grancy au 31 décembre 2021

A décidé :

- de signer le nouveau contrat de prestation de CartoJuraLéman
- de donner son accord au maintien des classes du collège de Grancy jusqu'au 31 juillet 2023 au moins, la situation devant être réévaluée d'ici là selon un processus conjoint entre l'ASICoVV et la Municipalité de Grancy

A adjugé les travaux / mandats :

- néant

La Municipalité